

## **AVIS PUBLIC**

## Avis de demande d'autorisation de démolition

**ADRESSE: 138-140 RUE CAROLINE** 

AVIS public est par les présentes, donné que les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au Règlement numéro 1920 relatif à la démolition d'immeubles, le comité de démolition se réunira le **mardi, 26 mars 2024 à 18 h**, salle du conseil située au 220, place Municipale, afin de statuer sur une demande de certificat d'autorisation de démolition relative au bâtiment portant le numéro 138-140 rue Caroline prévoyant la démolition du bâtiment principal et du bâtiment accessoire.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis ou du présent affichage sur l'immeuble concerné, et au plus tard le <u>lundi 25 mars 2024</u>, faire parvenir une opposition écrite et motivée à l'adresse suivante :

Demande de démolition

a/s Julie Lamarche, greffière 220, place Municipale Cowansville QC J2K 1T4 hdvgreffe@ville.cowansville.qc.ca

Donné à Cowansville, ce 15 mars 2024.

La greffière,

Julie Lamarche, OMA